



### Législatives d'avril 2024

## La Cour constitutionnelle ferme définitivement ce dossier

Lundi dernier, la Cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs des élections législatives du 29 avril 2024. Le parti au pouvoir, Union pour la République (Unir), conserve tous les sièges pour lesquels il a été auparavant proclamé vainqueur par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).



PAGE 3

### DIPLOMATIE



## 25 ans d'intronisation du roi Ashanti

## Yawa Tsègan transmet les chaleureuses félicitations de Faure Gnassingbé

Le dimanche 12 mai 2024, la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan a représenté le président de la République Faure Gnassingbé ...

PAGE 3

### INCLUSION FINANCIERE



## Réunion régionale d'Aflatoun Afrique francophone à Lomé

## La mise en place des curricula sur l'éducation financière en milieu scolaire

PAGE 5

### ENVIRONNEMENT

## Catastrophes

## Les inondations et canicules planétaires témoignent d'un grand malaise

PAGE 10



### Cuisson propre

## Faure Gnassingbé et ses pairs posent clairement le débat

Hier, 14 mai 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a participé à un sommet de haut niveau sur la cuisson propre en Afrique. C'était au siège l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), à Paris en France.

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

## Essence : perturbations dans l'approvisionnement des stations-service, des dispositions diligentes prises

Au Togo, plusieurs stations-services connaissent ces derniers jours des perturbations dans leur approvisionnement en carburant. En cause, des zones de tension observées sur le réseau de distribution des produits pétroliers sur le territoire, a expliqué ce lundi le ministère du Commerce.

Aucune modification des prix à la pompe

"Des dispositions diligentes sont prises pour un retour rapide à la normale", a rassuré Rose Kayi Mivedor, qui a également précisé que "les prix des produits pétroliers à la pompe n'ont connu aucune modification et restent les mêmes sur toute l'étendue du territoire national". Les tarifs en vigueur restent donc ceux fixés depuis le dernier réajustement effectué en juillet 2022.

Du reste, les gérants des stations-services sont invités au respect de la réglementation sur la concurrence, en particulier les dispositions qui régissent le refus de vente.

**PIA**  
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADOMÉ  
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH CERT  
ISO CERTIFIED

www.pia-togo.com

	SOMMAIRE	<p>Mali/Dialogue politique <b>Un collectif de l'opposition dénonce une mascarade de dialogue avec la junte</b></p> <p>P 4</p>	<p>Perturbations dans l'approvisionnement en carburant <b>La ministre du Commerce rassure sur un retour rapide à la normale</b></p> <p>P 5</p>	<p>Développement communautaire <b>Des projets salutaires mis en œuvre au Togo</b></p> <p>P 6&amp;7</p>
--	----------	---	--	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Katou Kossiwa : Une femme modeste et reconnaissante dans le Canton de Hélot

**Dans le canton de Hélot, au cœur de la préfecture de Kéran, réside une femme au parcours remarquable : Katou Kossiwa. Originaire de cette localité modeste, Katou incarne la simplicité et l'ambition discrète. Son parcours, ponctué de défis et de gratitude, témoigne de sa détermination à être autonome et de sa reconnaissance envers les opportunités qu'elle a saisies.**



Katou Kossiwa

Katou a grandi dans un environnement où les valeurs de travail acharné et de responsabilité familiale étaient primordiales. "Je suis reconnaissante pour chaque étape de mon parcours, même si

j'aurais aimé avoir plus d'opportunités pour progresser, notamment aller un peu plus loin à l'école", confie-t-elle humblement.

Dès son enfance, Katou a

été initiée à la préparation du Tchoukoutou, une boisson traditionnelle, qui est devenue une source de revenu pour sa famille. "Le Tchoukoutou était notre gagne-pain familial. C'était une façon pour moi de

contribuer dès mon jeune âge", se remémore-t-elle avec nostalgie.

Son engagement et sa détermination l'ont amenée à se former en couture et à ouvrir son propre atelier de coiffure en 2008, en parallèle de son activité de vente de Tchoukoutou. "C'était un équilibre délicat, mais cela me permettait de subvenir aux besoins de ma famille", explique-t-elle avec fierté.

Cependant, malgré sa relative satisfaction, Kossiwa reconnaît qu'il lui manquait certaines ressources pour développer pleinement son entreprise. C'est alors qu'elle a entendu parler du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) et a vu une opportunité de prendre son entreprise au niveau supérieur.

"J'ai pensé que peut-être, avec un peu d'aide, je pourrais aller plus loin dans mon entreprise", partage-t-elle avec espoir.

Grâce au produit APSEF du FNFI, Katou a pu acheter des outils de travail et d'autres nécessités qui manquaient à son atelier.

Les prêts successifs qu'elle a obtenus lui ont permis à chaque fois d'investir dans son atelier et d'acheter du mil pour préparer son Tchoukoutou.

"Les prêts du FNFI ont été comme un tremplin pour mon entreprise. Chaque pas m'a rapproché un peu plus de mes objectifs", affirme-t-elle reconnaissante.

Aujourd'hui, malgré ses hésitations initiales, elle ne regrette pas d'avoir franchi le pas. Elle aspire à aller encore plus loin si elle a la possibilité d'obtenir d'autres crédits. "Je suis déterminée à continuer à progresser et à réaliser mes rêves, quelle que soit la route que cela implique", conclut Katou, avec une détermination tranquille.

Son parcours inspire non seulement ceux qui la connaissent, mais aussi tous ceux qui aspirent à surmonter les obstacles et à réussir dans la vie. Katou Kossiwa est la preuve vivante que la détermination, la gratitude et la reconnaissance peuvent transformer les défis en opportunités et les rêves en réalité.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo  
Edy Alley

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Cuisson propre

## Faure Gnassingbé et ses pairs posent clairement le débat

Hier, 14 mai 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a participé à un sommet de haut niveau sur la cuisson propre en Afrique. C'était au siège l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), à Paris en France.

Il s'agit d'une initiative du groupe de la Banque africaine de développement (Bad), et de l'Agence internationale de l'énergie. Cette rencontre internationale rassemble des chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants des institutions internationales, du secteur privé et de la société civile.

A l'occasion de la rencontre, les leaders mondiaux comptent débattre pour la première fois de l'épineux problème de la pollution de l'air due à la préparation des repas sur les feux ouverts, des fourneaux avec le bois

de chauffe, le charbon de bois, et bien d'autres combustibles, en vue de faire de l'accès à la cuisson propre, une question de développement durable.

Ce sommet aux enjeux sanitaire, social et climatique, permettra de formuler des recommandations politiques fortes, des engagements financiers et d'élaborer des stratégies concrètes notamment en matière de marchés de crédits carbone, de développement et d'égalité des sexes.

Selon les études menées en la matière, la cuisson d'aliments par combustion

est la deuxième cause de mort prématurée en Afrique subsaharienne, et elle est responsable de 3% des émissions de gaz à effet de serre. Dans les zones rurales, les ménages peuvent dépenser jusqu'à



Faure Gnassingbé

35% de leurs revenus sur ces sources d'énergie inefficaces.

Des combustibles de cuisson et cuisinières efficaces et abordables sont nécessaires pour réduire la pollution de l'air intérieure, réduire les dépenses en énergies des ménages et réduire le

Gaz de pétrole liquéfié (GPL) et l'électricité sont très chères. Les populations n'ont pas d'autres choix que de se tourner vers la biomasse traditionnelle.

Faure Gnassingbé et les autres participants vont donc réfléchir à des solutions vraiment viables ; par exemple la bioénergie (le biogaz notamment, une énergie renouvelable et propre). D'ailleurs le Togo, sous le leadership du président de la République, a inscrit au cœur des priorités, la promotion des énergies renouvelables, la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie. Ce sommet viendra alors en appui aux efforts déjà en cours.

Edem Dadzie

temps perdu à collecter du bois. Les méthodes de cuisson propre, y compris le

## 25 ans d'intronisation du roi Ashanti

## Yawa Tsègan transmet les chaleureuses félicitations de Faure Gnassingbé

Le dimanche 12 mai 2024, la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan a représenté le président de la République Faure Gnassingbé à Kumasi au Ghana, à la célébration du 25ème anniversaire de l'intronisation de l'Asantehene Otumfuo Osei Tutu II, roi du royaume Ashanti.



Yawa Djigbodi Tsègan (debout), saluant le roi des Ashantis

Sur la place publique du Palais de Manhya, l'on pouvait noter la présence de personnalités africaines, les dignitaires et hautes personnalités. La célébration de ce jubilé a été une véritable démonstration de la richesse culturelle du peuple Ashanti. Cet événement historique, au-delà de la préservation du patrimoine culturel, reçoit une forte adhésion populaire et renforce les excellents liens d'amitié et de coopération fraternelle qui existent entre le Ghana et le Togo, deux pays frères liés par l'histoire et la géographie.

Au cours de cette cérémonie, la présidente de l'Assemblée nationale a transmis les chaleureuses félicitations du président de la République au roi des Ashantis ainsi que ses vœux de santé et de prospérité. Ces festivités offrent non seulement un spectacle de danses traditionnelles et d'exposition de la richesse culturelle, mais aussi, cela constitue un moment de réaffirmation des valeurs culturelles et historiques essentielles du peuple Ashanti.

Cet événement fut aussi

l'occasion de renforcer les relations diplomatiques et culturelles, avec des échanges chaleureux et constructifs entre les différentes délégations. Otumfuo Osei Tutu II, le 16ème monarque du royaume a été intronisé le 26 avril 1999, succédant à Otumfuo Opoku Ware II. Depuis son accession au trône jusqu'à ce jour, il s'est employé à perpétuer et à enrichir l'héritage de ses prédécesseurs, faisant rayonner la culture ashanti bien au-delà de ses frontières.

La rédaction

## Législatives d'avril 2024

## La Cour constitutionnelle ferme définitivement ce dossier

Lundi dernier, la Cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs des élections législatives du 29 avril 2024. Le parti au pouvoir, Union pour la République (Unir) conserve tous les sièges pour lesquels il a été auparavant proclamé vainqueur par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Le taux de participation à ces élections s'élève à 61,76% avec 2 565 623 votants sur les 4 203 711 électeurs inscrits sur les listes électorales. Selon les résultats qui étaient jusque-là provisoires, Unir obtient 108 sièges contre 2 pour l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (Addi), 1 pour l'Alliance nationale pour le changement (ANC), 1 pour les Forces démocratiques pour la République (FDR), et 1 pour la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP). L'ANC, la DMP, les FDR, et l'Union des forces de changement (UFC), Jean Kissi de Arc-en-ciel ont introduit des recours, mais tous ont été rejetés.



Le logo du parti Unir

Le parti Unir se frotte donc les mains. Yawa Kouigan, député élu pour le compte du parti Unir dans la préfecture de l'Ogou explique cette écrasante victoire par « beaucoup de travail, beaucoup de sérieux, de la détermination, de la concentration, la proximité avec les populations ». « Très heureuse de compter parmi les élus », déclare la ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement Tomégah-Dogbé, un gouvernement qui va très prochainement laisser sa place à un nouvel exécutif dirigé par le président du Conseil des ministres.

TM

## Mali/Dialogue politique

## Un collectif de l'opposition dénonce une mascarade de dialogue avec la junte

**Les partis politiques et organisations de la société civile rejettent les recommandations des consultations organisées par les autorités militaires, qui prévoient plusieurs années de régime militaire et la candidature du chef de la junte à la présidentielle.**

Bamako, 14 mai 2024 - Un collectif de partis politiques et d'organisations de la société civile malienne a vigoureusement rejeté les conclusions des récentes concertations organisées par la junte au pouvoir. Dénonçant une "mascarade de dialogue", ces acteurs accusent les militaires de vouloir "s'éterniser au pouvoir en prenant en otage le Mali et les Maliens". Les consultations, censées produire des solutions pour sortir le pays de la crise, ont

en réalité "recommandé" vendredi dernier plusieurs années supplémentaires de régime militaire et la candidature du colonel Assimi Goïta, chef de la junte, à une future élection présidentielle. Un scénario que le collectif refuse catégoriquement.

« Nous dénonçons vigoureusement la mascarade de dialogue inter-Maliens [lancée] par les autorités en place et rejetons ses recommandations », affirment les signataires

du communiqué consulté par l'AFP. Selon eux, ces préconisations « ne reflètent aucunement



Assimi Goïta

la volonté du peuple" et n'ont "accouché d'aucune initiative malienne de paix » malgré l'objectif annoncé. Les membres du collectif

estiment que les militaires « veulent s'éterniser au pouvoir » et ignorent les difficultés quotidiennes des Maliens, confrontés à l'insécurité, la cherté de la vie, le chômage et les coupures d'électricité.

problèmes.

Depuis le double coup d'État de 2020 et 2021, les colonels au pouvoir se sont en effet détournés des institutions régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et se sont rapprochés de la Russie. Ils ont également dénoncé l'accord de paix d'Alger signé en 2015 avec les groupes séparatistes du Nord.

Face à cette « mascarade de dialogue », le collectif de l'opposition rejette fermement les recommandations de la junte et dénonce la volonté des militaires de se maintenir coûte que coûte au pouvoir, au mépris des aspirations de la population malienne.

T.M.

## Tchad/Victoire de Mahamat Deby

## Succès Masra dépose une requête auprès du Conseil constitutionnel pour annulation de la présidentielle

**Succès Masra, arrivé deuxième à l'élection présidentielle au Tchad, a annoncé dimanche avoir déposé une requête auprès du Conseil constitutionnel pour faire annuler le scrutin. Le candidat dénonce une "mascarade électorale" et affirme détenir des "preuves" de fraudes.**

Avec 18,53% des suffrages, Succès Masra a terminé loin derrière le président de la transition, Mahamat Idriss Déby, crédité de 61,03% des voix. Quelques heures avant la proclamation des résultats officiels, le candidat des Transformateurs revendiquait pourtant "la victoire au premier tour" selon sa propre compilation des voix.

"Avec l'aide de nos avocats, nous avons déposé

aujourd'hui une demande au Conseil constitutionnel pour révéler la vérité des urnes", a annoncé Succès Masra sur Facebook. "Notre requête, c'est l'annulation pure et simple de cette mascarade électorale", a précisé à l'AFP Sitack Yombatina, vice-président de son parti.

Selon M. Yombatina, les "preuves" jointes à la requête contiennent "des vidéos de bourrages d'urnes, de vols et de

menaces, mais surtout des urnes qui ont été enlevées par les militaires pour être dépouillées ailleurs". Le parti affirme également que 76 de ses militants, dont des mineurs, ont été arrêtés le jour du scrutin pour "avoir eux-mêmes fabriqué des cartes d'accès dans différents bureaux de vote".

Cette élection devait marquer la fin d'une transition militaire de trois ans au Tchad, après la mort du président Idriss Déby l'année dernière. Mais de nombreux observateurs estimaient le scrutin joué d'avance en faveur de Mahamat Idriss



Déby, qui avait été nommé Premier ministre quatre mois avant le vote.

L'opposition, violemment réprimée, considère Succès Masra comme un "traître", candidat pour donner un "vernissage démocratique"

à ce qu'elle qualifie de "mascarade électorale". Les résultats définitifs sont attendus au plus tard le 23 mai, après examen de la requête de M. Masra et d'un autre candidat.

T.M.

## Côte d'Ivoire/Politique

## Entre Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, l'impossible succession

**Alors que l'élection présidentielle de 2025 se profile à l'horizon, l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo et son ancien ministre de la Jeunesse, Charles Blé Goudé, semblent engagés dans une course pour la succession. Mais cette course ressemble davantage à un chemin où les deux hommes ne peuvent plus se croiser.**

D'un côté, Laurent Gbagbo, bientôt âgé de 79 ans, a été investi sans surprise candidat du Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) qu'il a créé à son retour en 2021. Il n'entend pas céder la place à son ancien "général de la jeunesse" et partenaire de détention à la Cour pénale internationale.

De l'autre, Charles Blé

Goudé, 52 ans, a effectué sa rentrée politique à Yamoussoukro, promettant aux militants du Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep) que "2025 ne se fera pas sans [eux]". Mais il n'a pas encore officiellement annoncé sa candidature, préférant jouer la carte de l'humilité face à son aîné.

Entre ces deux parcours qui

divergent désormais, les destins des deux hommes convergent encore sur un point : leur inéligibilité. Condamnés par la justice ivoirienne en 2018 et 2019 à 20 ans de prison pour des faits liés à la crise post-électorale de 2010-2011, ils attendent une amnistie pour pouvoir se présenter. Laurent Gbagbo, pressé par l'âge, tente d'obtenir cette amnistie au forceps, tandis que Charles Blé Goudé mise sur un dialogue avec le pouvoir et une réinscription progressive sur la liste

électorale. Deux stratégies différentes pour un même objectif : succéder à Alassane Ouattara, le président sortant qui semble se diriger vers un nouveau mandat.

Dans cette course à la succession, les deux hommes ont toutefois du mal à cacher leurs différends. Ainsi, Laurent Gbagbo n'a pas hésité à tacler son ancien ministre sur la gestion de la "popote de La Haye" durant leur détention commune. De son côté, Charles Blé Goudé

reste humble et affirme que son aîné "a le droit de [le] réprimander en public".

Malgré ces tensions, les deux hommes semblent condamnés à devoir coopérer s'ils veulent espérer un retour sur la scène politique ivoirienne. Mais l'ombre de leur passé commun et la volonté de Laurent Gbagbo de ne pas céder le flambeau rendent cette succession impossible.

T.M. et Le Monde Afrique

**Perturbations dans l'approvisionnement en carburant**

## La ministre du Commerce rassure sur un retour rapide à la normale

Les perturbations constatées depuis quelques jours dans l'approvisionnement de certaines stations-services en carburant, ont conduit la ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani, à monter au créneau. Dans un communiqué signé le lundi 13 mai 2024, la ministre indique bientôt un retour à la normale.



Une station d'essence à une heure d'affluence

La quête de carburant est perceptible de loin dans la plupart des stations-services. De longues files de conducteurs de véhicules en quête de carburant stationnent dans les stations d'essence pour payer du carburant. Ces longues files sont dues au déficit d'approvisionnement en carburant dans ces stations, constaté quelques jours plus tôt. « Suite aux perturbations constatées dans l'approvisionnement de certaines stations-services, il a été relevé des zones

de tension sur le réseau de distribution de produits pétroliers ces derniers jours sur le territoire national ». Face à cette situation, la ministre informe toute la population que « des dispositions diligentes sont prises pour un retour rapide à la normale ».

En ce qui concerne une probable augmentation du prix des produits pétroliers, Kayi Mivedor-Sambiani se veut être rassurante. Elle indique que les prix des produits pétroliers à la pompe restent

inchangés sur toute l'étendue du territoire national, et n'ont donc fait l'objet d'aucune modification. « En substance, elle rappelle, aux gérants de stations-services que le refus de vente aux consommateurs, constitue une infraction à la loi n° 99-011 du 28 décembre 1999 portant organisation de la concurrence au Togo ».

La ministre prévient que les contrevenants à la loi seront sanctionnés conformément à la réglementation en vigueur au Togo.

Edy Alley

**Extrémisme violent**

## 345 millions FCFA en faveur les populations togolaises affectées par la crise dans le Sahel

Pour soutenir les populations affectées par la crise sécuritaire née dans le Sahel, le projet « Appui aux populations affectées par la crise sahélienne au nord de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin (APAC) », bénéficie d'un appui financier. Démarré le mercredi 08 mai 2024 à Dapaong, le projet bénéficie à l'échelle nationale d'un financement d'environ 345 millions FCFA.

Ayant pour objectif de veiller à la cohésion sociale au sein des communautés touchées par la crise sahélienne, l'insécurité et l'extrémisme violent qui règnent nécessitent une réponse coordonnée des Etats dans les zones transfrontalières. Le projet « Appui aux populations affectées par la crise sahélienne au nord de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin (APAC) » est porté au niveau national par l'ONG Gestion de l'environnement et valorisation des produits agropastoraux et forestiers (GEVAPAF). Cette initiative se réalise en partenariat avec la Convention intercommunale pour le développement local des Savanes (CIDeLS).

En bénéficiant d'un financement d'environ 345 millions FCFA, le projet APAC à l'échelle nationale va durer 18 mois. Il va couvrir les régions des Savanes et de la Kara, avec respectivement en ligne de mire, huit et quatre communes prioritaires. Au rang des domaines pris en compte, l'agropastoral, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. La santé animale, la distribution de noyaux reproductifs de petits ruminants, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre et le soutien aux associations villageoises d'épargne et de crédit, seront au cœur des réalisations du Projet. Les activités génératrices de revenus et la distribution de produits de première nécessité dans les zones d'accueil des populations déplacées, sont également prévues. Toutes ces initiatives vont tendre vers le changement de comportement des populations et leur résilience.

Sous la coordination de l'ONG Acting For Life et financée par le Centre de crise et de solutions (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et d'autres partenaires, l'APAC est financé à hauteur de 5,2 millions d'euros sur le plan régional. Les bénéficiaires sont estimés à près de 170 000 bénéficiaires directs et plus d'un million indirect englobant les cinq pays concernés en Afrique de l'Ouest.

Edy Alley

**Réunion régionale d'Aflatoun Afrique francophone à Lomé**

## La mise en place des curricula sur l'éducation financière en milieu scolaire

Concéder aux plus jeunes les bases de l'éducation financière, est la substance de la réunion régionale d'Aflatoun International pour l'Afrique francophone. Ouverte ce lundi 13 mai à Lomé par la ministre en charge de l'Inclusion financière et de l'Organisation du secteur informel, cette rencontre va s'accrocher sur l'intégration de l'éducation financière dans l'enseignement au Togo.



Réunion régionale d'Aflatoun International pour Afrique francophone, ce lundi 13 mai 2024

Susciter une génération d'apprenants autonomes, ayant acquis des aptitudes évidentes en éducation financière, motive la démarche du ministère de l'inclusion financière et d'Aflatoun. Pour y arriver le ministère des Enseignements primaire et secondaire est l'allié de choix pour inculquer les capacités de gestion financière au monde scolaire. Les différents participants à cette rencontre vont ordonner les réflexions sur la promotion de l'éducation financière et sociale en milieu scolaire. « Qu'est-ce qui est

fait au niveau de l'intégration de l'éducation sociale et financière dans les curricula au niveau du Togo, du Burkina Faso et de la RDC et à partir de cela, nous allons échanger sur les bonnes pratiques avec les autres partenaires ». C'est ainsi le cœur de la réflexion de cette réunion, a expliqué Assane Dramane Sankara, représentant Afrique francophone d'Aflatoun International.

Pour la ministre de l'Inclusion financière, Mazamesso Assih, cette rencontre permet d'inculquer les bases de

l'éducation financière aux jeunes. En se référant à ce que fait le ministère dans ce sillage à travers le Fonds national pour la finance inclusive (FNFI), Mazamesso Assih a salué l'engagement de tous les partenaires. « Avant d'avoir accès au produit de FNFI, il y a un mois d'éducation financière au crédit avant d'être en possession du crédit... Accompagner financièrement quelqu'un, ce n'est pas juste lui donner du crédit, c'est de permettre à la personne de choisir le produit qui est le plus adapté à ses besoins. Fort de cette expérience, nous avons longtemps milité pour l'élargissement de l'éducation financière à toutes les couches sociales de notre pays et l'occasion était belle pour nous, de travailler avec notre collègue du ministère de l'Enseignement sur la mise en place de curricula dans le système scolaire ».

Cette rencontre qui réunit des acteurs de plus d'une dizaine de pays francophones, va ainsi permettre de partager les meilleures pratiques et les solutions innovantes pour booster l'apport de l'éducation

financière et sociale au Togo et dans la sous-région. « Eduquer, c'est apprendre à s'épanouir et cet épanouissement ne peut être effectif qu'à travers l'autonomisation des individus afin qu'il soit en mesure de prendre en main leur destin et de contribuer au développement de leur communauté », a déclaré le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur. Présente à cette rencontre, le directeur national de la Bceao, Mme Akuwa Dogbe Azoma, a salué l'importance de cette thématique qui rejoint les préoccupations de cette institution, qui a justement un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion et de l'éducation financière.

Pour le représentant d'Aflatoun, Assane Dramane Sankara, son organisation met en place toutes les bases pour permettre une autonomie financière aux populations. « Aflatoun a des programmes du préscolaire jusqu'à l'Université et prend également en compte les adultes qui ne sont pas allés à l'école. En Afrique quand on entreprend le taux de réussite est très faible.

On crée une société qui dure une année, deux années et après la société est en déclin parce que le volet social n'est pas pris en compte. On ne se pose pas la question de savoir si j'ai les compétences pour entreprendre, pour épargner et pour agir. Donc je pense que l'éducation financière permet aux jeunes de pouvoir se construire et de pouvoir entreprendre ».

Aflatoun est un réseau d'ONG basé au Pays-Bas et qui fait la promotion de l'éducation sociale et financière. « L'éducation a deux volets essentiels, le volet social qui permet aux enfants de se connaître et le volet financier qui aborde la question de l'épargne, de la planification, de la budgétisation et de l'entrepreneuriat », a expliqué Assane Dramane Sankara. C'est un programme qui permet aux enfants d'avoir au-delà des connaissances que nous avons dans les écoles classiques, des compétences et la confiance en soi. Ces programmes touchent plus de 3,8 millions d'enfants à travers 102 pays.

Edy Alley

## Développement communautaire

# Des projets salutaires mis en œuvre au Togo

**Le mandat social du président Faure Gbassingbé, couplé avec la Feuille de route gouvernementale, prennent en compte le bien-être des populations à travers le développement communautaire. Ce développement passe par la réalisation des projets phares.**

La stratégie déployée pour atteindre les objectifs prend en compte la participation totale et responsable des bénéficiaires à la réalisation de leur vision de développement avec l'appui des partenaires.

### Le PDC-Zu : réalisations majeures pour soulager les populations

C'est un important outil de lutte contre la pauvreté. Il y a plusieurs années maintenant que le Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-Zu) fait des heureux dans le pays. Il est salvateur et n'exclut personne.

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) qui coordonne les actions du programme sur le terrain indique que l'objectif global du PDC-Zu est d'amener les habitants des quartiers les plus vulnérables des villes du Togo à mieux se prendre en charge pour assurer leur épanouissement et contribuer au développement du pays. S'agissant de la période d'exécution, l'Agence mentionne une phase pilote de 2012 à 2013 avant la phase d'expansion. La cible du PDC-Zu, ce sont les habitants des quartiers les plus pauvres des zones urbaines du Togo.

Les responsables en charge du PDC-Zu indiquent que depuis son lancement jusqu'en 2021, le nombre de Comités de développement de quartiers (CDQ) restructurés est de 1 303. Seulement au cours de l'année 2021, 194 CDQ ont été restructurés. Sur la même période, le nombre de préfectures couvertes est de 39 et 82 villes

prises en compte, dont 44 en 2021. On a compté 1 585 quartiers participant à l'opération de salubrité



Accès à l'eau potable

organisée dans le cadre de la mise en œuvre du PDC-Zu.

De 2012 à 2021, le PDC a aidé à la réalisation de 672 plans d'action de quartier (PAQ) dont 73 sur la seule année 2021. Par ailleurs, 3 612 volontaires d'engagement citoyen (Vec) ont été équipés. 866 d'entre eux l'ont été en 2021.

Le Vec, une des formes développées par l'Agence nationale du volontariat au Togo, est destiné aux déscolarisés et non-scolarisés, mobilisés sur des missions d'éco-citoyenneté et d'amélioration du cadre de vie. Toutes les actions effectuées sur la période susmentionnée ont fait engager 3,48 milliards de francs CFA par l'État et ses partenaires.

### SAIRT, initiative salubre pour Savanes et Kara

Au cœur des régions des Savanes et de la Kara, le projet de Sécurité alimentaire inclusive et résiliente au Togo

(SAIRT) a été lancé. C'est pour réduire l'insécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie des producteurs agricoles, avec une attention particulière portée aux personnes handicapées. Le projet SAIRT, qui a débuté en mars 2022 et se poursuivra jusqu'en 2025, couvre les communes

à l'amélioration durable des conditions de vie économiques, sociales et sanitaires des producteurs agricoles. Au-delà de l'aspect économique, le projet se donne pour mission de renforcer les systèmes de résilience respectueux de l'environnement. Il représente une

avec les acteurs locaux, d'identifier les sites maraîchers et les unités de transformation à accompagner. Les coopératives et groupements des 6 communes bénéficiaires ont été équipés de matériels divers, représentant une valeur estimée à plus de 15 000 000 de francs CFA.

Ces équipements comprennent des moulins à maïs, des torrificateurs, des thermosoudeuses, des réfrigérateurs, des tonneaux, des bassines, des marmites, des bâches, des emballages, des pose-ruches, des extracteurs, des lève-cadres, des enfumoirs, des combinaisons de collecte de miel, des brosses à abeille, etc. Les coopératives bénéficiaires ont aussi reçu un soutien matériel pour la construction de 6 unités de transformation, améliorant ainsi leur cadre de production, leurs conditions de vie et de travail.

Ensuite, lors de l'évaluation du bilan de la mise en œuvre des activités menées et des résultats obtenus du 30 juin au 15 décembre 2023, les clés de 3

d'Assoli 1, Kozah 1 et 2, Oti Sud 1, Oti 2, et Tandjouaré 1.

Son objectif global est de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie économiques, sociales

leur d'espoir pour les communautés rurales du Togo, en offrant des moyens tangibles pour améliorer la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des agriculteurs.



et sanitaires de 3 000 producteurs agricoles, dont 750 personnes handicapées dans ces régions. Le SAIRT s'engage à apporter une contribution significative

Les résultats présentés lors du bilan après 18 mois de mise en œuvre du projet SAIRT sont reluisants. La première phase a permis de renforcer les partenariats

tricycles ont été remises aux bénéficiaires des communes d'Assoli 1, Kozah 1 et 2. Avec ces avancées significatives, le projet a démontré sa capacité à transformer

positivement la vie des producteurs agricoles.

### L'Anadeb en maître d'ouvrage stratégique



#### Participation des communautés

Dans sa démarche d'amélioration des conditions de vie des citoyens, le Togo intensifie ses efforts. À travers des actions à forte valeur sociale et des partenariats stratégiques, des changements sont visibles. Les inégalités sont réduites et le développement économique inclusif prend du relief. L'Anadeb y est pour quelque chose.

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a été créée par décret le 19 janvier 2011. Elle est un établissement public doté d'une autonomie financière. Les autorités ont placé l'Anadeb sous tutelle du ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Autrement dit, l'Anadeb est le bras opérationnel dudit ministère qui se charge d'exécuter les actions sur le terrain.

L'Anadeb a la charge de la mise en œuvre de la politique nationale du développement à la base définie par le gouvernement. Dans ses missions, elle travaille avec les partenaires au développement pour accompagner les communautés à la base dans une approche innovante : le développement des

communautés par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Depuis sa création, l'Anadeb se charge de

de 1,08 milliard de francs CFA. Environ 95 000 élèves ont bénéficié de repas chauds dans 337 écoles.

plusieurs initiatives sur le terrain. On peut citer sans finir les projets d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) et de Filets sociaux et services de base (FSB), Cantonnage, PDC-Zu, Psmico, etc. L'Anadeb s'active pour offrir à tous les Togolais un minimum vital commun. Le ministère qu'elle supplée sur le terrain dresse chaque année le bilan des réalisations diverses effectuées. En 2021, il a indiqué avoir poursuivi ses actions en faveur de « l'accès de la population aux services sociaux de base », « l'épanouissement et l'accès à l'emploi à la jeunesse ».

Au cours de l'année citée, les capacités de 2 413 Comités de développement à la base (CDB) ont été renforcées, contre 1 500 initialement prévus. Cela a permis à 142 communautés de disposer d'un plan d'action, de mettre en place 113 infrastructures sociocommunitaires et économiques de base comme les unités de soins périphériques, les bâtiments scolaires, les marchés, etc.

60 568 ménages ont eu droit à des transferts monétaires de 15 000 francs par trimestre pour un montant total de plus

14 351 jeunes et femmes ont été formés en entrepreneuriat. Cette formation et l'allocation de microcrédits ont permis aux jeunes de créer 11 248 microentreprises. 26 223 emplois durables ont été créés au profit des jeunes contre 13 500 prévus. Par ailleurs, 169 311 emplois temporaires ont été engendrés par les Travaux à haute intensité de main d'œuvre (Thimo) pour les jeunes.

#### De grands projets sociaux dans l'agenda gouvernemental 2024



#### Construction pistes rurales

À l'horizon 2030, le Togo veut pouvoir éradiquer la pauvreté ou la réduire très significativement. Cela passe par des réalisations qui se succèdent dans la

société au cours des deux dernières décennies. Pour la nouvelle année 2024, le gouvernement a prévu d'accélérer ses efforts de promotion du mieux-être.

En novembre 2023, les pouvoirs publics ont révélé en Conseil des ministres qu'au total, le budget de l'État pour l'année 2024 est projeté à 2 166,1 milliards de francs CFA en ressources et en charges, contre 1 975,5 milliards dans la loi de finances rectificative 2023.

Le budget 2024 est en hausse de 9,6 % par rapport à l'année précédente. Mais c'est surtout pour la première fois qu'il dépasse 2 000 milliards de francs CFA. Comme les années antérieures, la priorité est pour les secteurs sociaux afin de combattre les vulnérabilités. C'est ainsi que le projet de loi de finances consacre 669,1 milliards de francs à la promotion de l'inclusion et au développement du capital humain ; 419,3 milliards à la transformation économique et 304,4 milliards de francs CFA au renforcement de l'État.

Tous les projets de la feuille de route gouvernementale se voient intégrer une composante digitale, conformément à

aux administrés. Au rang des projets énumérés par les autorités, il y a la poursuite des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, la poursuite et la consolidation des partenariats public-privé à travers des mécanismes de financement innovants.

Une attention particulière sera accordée au respect de la discipline budgétaire, des réformes structurelles vont être mises en œuvre pour conforter la stabilité du cadre macroéconomique. La lutte contre la flambée des prix sera intense, les activités agricoles ne manqueront pas d'appuis notamment la production vivrière et céréalière pour une sécurité alimentaire.

L'année 2024 est considérée comme celle qui marquera l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle. Cela offrira à tous les citoyens et à chaque ménage un accès facile et moins coûteux aux soins ou services de santé de qualité. Des mécanismes existent déjà qui permettent aux populations de se soigner sans difficulté. La nouveauté résidera dans « l'amélioration et le renforcement du système, incluant les infrastructures de tous les niveaux, les

la Stratégie Togo Digital qui promeut la transformation numérique dans le pays pour optimiser les services publics offerts

ressources humaines et la qualité de l'offre de soins à nos concitoyens», assure le gouvernement.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Culture africaine

Elles sont co-épouses, celle qui enfle est la seconde épouse, le bébé que tient la première épouse appartient à la seconde épouse. Leur mari rentrera chez lui et verra sa famille heureuse. C'est ainsi que la première et la seconde épouse vivent en paix en Afrique avant que les hommes blancs n'introduisent leur culture d'un homme, une épouse. Aujourd'hui, nous avons davantage de divorces, de mères célibataires et de relations problématiques. Les hommes blancs qui conseillaient aux Africains d'avoir un homme et une femme conseillent maintenant aux Africains de se marier d'homme à homme ou de femme à femme. Utilisez votre bon sens mes frères et mes sœurs cretins car, l'heure a sonné aux noirs de réfléchir et réfléchir encore. hotep



## Morale

Ce n'est pas le mariage qui appelle l'amour, mais c'est l'amour qui appelle le mariage. C'est pourquoi au lieu de chercher le mariage, cherche plutôt l'amour. Nous vivons dans une époque où les femmes courent derrière le mariage au lieu de courir derrière l'amour. Tu vois une femme qui rompt avec son homme avec qui ils ont eu une histoire magnifique d'amour, justement parce que soudain un homme est apparu dans sa vie de nulle part et qu'il veut l'épouser. D'autre, la famille s'oppose justement parce que celui qui veut épouser leur fille n'est pas riche. Surtout que dans notre époque on se marie souvent sans jamais avoir vécu sous le même toit. Bon ! Pour tous les célibataires, sachez que le mariage n'est pas le paradis, non plus le synonyme d'amour. Et si un homme vous frappe avant le mariage même avec des petites gifles, sachez qu'il vous frappera aussi après le mariage.

## Histoire drôle

Une dame a couché avec son ex quelques semaines avant de se marier. Elle a avoué à son mari et il lui a pardonné. 9 à 10 mois plus tard, elle a accouché. Son ex a affirmé que le bébé lui ressemblait et a demandé un test ADN. Le mari pensait qu'il était fou et a accepté de faire le test ADN également pour faire honte à l'ex, mais à condition que l'ex accepte de supporter toutes les dépenses. Ce jeune homme a tout payé, y compris les frais de déplacement et d'hébergement pour le prélèvement des échantillons. Après tout, le résultat est sorti : l'enfant n'appartient à aucun d'entre eux. Alors, que faire?

## Blague

Un jour, un colonel est tombé dans un puits. Les soldats ont lancé une corde dans le puits et tiraient le colonel. Au moment où le colonel remontait, les soldats laissaient la corde pour se mettre au garde-à-vous pour le saluer. Le colonel tombait à nouveau dans le puits. Cela arriva plusieurs fois.. Quelqu'un suggéra de demander l'aide d'un général de brigade car ce dernier n'aurait pas à saluer le colonel. Alors un général est arrivé. Il a jeté la corde dans le puits et le colonel l'a attrapée. Le général a commencé à tirer sur la corde. Dès que le colonel a atteint le bord du puits, il a vu le général et a laissé immédiatement la corde pour le saluer. Et il retomba une fois de plus, dans le puits. Il y eut un silence total. Puis tout le monde entendit la voix désespérée du colonel : - idiots, allez chercher un camarade de ma promotion ! !



MORALE DE L'HISTOIRE : les anciens camarades de classe (camarades de promotion), les amis de longue date sont importants ! Faites leurs signe de temps à autre... « LA PROMOTION EST SACRÉE, SUCRÉE ET SI SALÉE » VIVE LES RETROUVAILLES

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

## BIBLIOTHEQUES

- BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10
- CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77
- INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

## LIBRAIRIE

- GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43
- LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66
- LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août
- LIBRAIRIE STAR:** Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

## ESPACES CULTURELS

- CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86
- CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN;** Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16
- CENTRE CULTUREL: LOYOLA;** Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

- CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77
- CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

## MANNEQUINAT &amp; HÔTESSE

- ALLURE MODE AGENCE;** Tel: 99 22 04 62
- CHALLENGE AGENCE;** Tel: 92 27 91 66

## SALLE DE CINEMA

- HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55
- CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52
- CINEMA GREENFIELD:** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

## AGENCE DE COMMUNICATION

- AG Partners:** Sise à Cassablanca [www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)
- Larry Event Day (LED)**  
Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

- CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43
- MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

- AFT:** Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
- COURS DE CAPOEIRA:** Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA:** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
- COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME):** Tél: 90 30 38 75
- CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
- SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

## AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

## COURRIER EXPRESS

- DHL** (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA, 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV:** Tél: 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE:** Tél: 22 22 66 11
- TOGO TELECOM:** Tél: 22 21 47 14

## SANTÉ GENERALISTES

- DR CORINNE JOULIN-KARKA;** Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA;** Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL;** Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN;** Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS;** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE;** Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
- LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS:** HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL «O» PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70



GTS

GROUPE TECH-MAINT SOLUTIONS

## Attaché(e) Commercial(e)

Dans le cadre de son implantation et de son développement au Togo et dans la sous-région le **GROUPE TECH-MAINT SOLUTIONS**, leader dans la fourniture des équipements et matériel de garage automobile et industriel, propose et recherche activement une personne.

Rejoignez notre entreprise en qualité d'attaché(e) commercial(e), sous la responsabilité du chef d'entreprise vos missions essentielles sont :

- Développer votre portefeuille clients en prospectant ;
- Présenter et promouvoir nos produits et services ;
- Négocier et conclure les ventes ;
- Répondre aux appels d'offres ;
- Mettre en œuvre des plans d'actions décidés sur les différentes gammes de produits ;
- Qualifier rigoureusement notre CRM en assurant le suivi des affaires et en renseignant le fichier client ;
- Accompagner le client dans la réalisation de leur dossier de financement ;
- Répondre et renseigner le client par téléphone ;
- S'impliquer et animer les manifestations commerciales.

➤ De notre part

Pour ne rien vous cacher

- Nous disposons d'une rémunération composée d'un salaire fixe sur 12 mois, de commissions sur les ventes que vous réalisez, d'une prime variable sur objectifs ;
- Nous bénéficions également d'avantages connexes tels qu'un panier repas lors de vos nuitées, un 13-ème mois prime de Noël et entrée scolaire pour partager les bénéfices de l'entreprise et les avantages du groupe ;
- Nous travaillons avec des équipements récents et performants ;

- Nous collaborons dans la bonne humeur, l'enthousiasme et l'envie d'accompagner nos clients ;
- Nous vous accompagnons dans votre nouveau poste à travers un parcours d'intégration et en plus téléphone et ordinateur fournis ;
- Nous faisons partie du Groupe, ce qui nous permet de vous offrir des opportunités d'évolution.

Que vous soyez débutant(e) ou expérimenté(e), poussez notre porte et rejoignez-nous pour que, grâce à vous, nos clients trouvent le matériel qui leur convient.

En vous proposant un contrat de travail à temps plein en CDI avec 2 mois d'essai pour faire vos preuves. Déplacement éventuel sur tout le territoire national et à l'étranger.

➤ Votre profil

Venez compléter nos rands si vous :

- ✓ Avez une expérience commerciale, aisance verbale et téléphonique ;
- ✓ Avez une appétence pour la relation client et le commerce terrain ;
- ✓ Avez envie d'intégrer une entreprise dynamique, motivante et en plein développement.
- ✓ Avez des excellentes compétences en négociation et en communication ;
- ✓ Avez la capacité à travailler de manière autonome et à gérer efficacement son temps ;
- ✓ Etes titulaire d'un BAC ou d'un BTS en vente.

Recrutement par vidéo conférence, envoyer nous votre lettre de motivation manuscrite et votre curriculum vitae actualisé à :

[contact@groupepetech-maintsolutions.com](mailto:contact@groupepetech-maintsolutions.com)

## BULLETIN D'ABONNEMENT



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**! Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo  
Tél: 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail: [atogomatin@gmail.com](mailto:atogomatin@gmail.com)  
Site web: [www.togomatin.tg](http://www.togomatin.tg)  
tw: @togomatin1

### Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale: .....

Profession ou activité: .....

Adresse: ..... / BP: .....

Tél: ..... / E-mail: .....

#### ▶ Je m'abonne

- |    |                         |        |      |
|----|-------------------------|--------|------|
| 01 | Abonnement mensuel:     | 5.000  | FCFA |
| 02 | Abonnement trimestriel: | 15.000 | FCFA |
| 03 | Abonnement semestriel:  | 20.000 | FCFA |
| 04 | Abonnement annuel:      | 40.000 | FCFA |

## Catastrophes

# Les inondations et canicules planétaires témoignent d'un grand malaise

**Cette année 2024, les inondations sont déjà au rendez-vous. Depuis quelques années, elles sont devenues régulières. Plusieurs pays en Afrique et dans le monde souffrent du phénomène. Les conséquences des émissions de gaz à effet de serre et de la destruction des écosystèmes sont insupportables. Mais, avant même le début des pluies, c'est la canicule qui régnait en maître.**



Vue aérienne partielle des inondations au Kenya en 2024

Sur le continent africain, des pays ont d'abord connu des pics de chaleur, atteignant parfois les 50°C comme au Mali. Comme l'on pouvait s'y attendre, l'eau glacée vendue sur le marché local est devenue plus chère que certaines denrées alimentaires. Et comme les problèmes de délestages sont aussi courants dans le pays depuis quelques mois la situation s'est aggravée.

Il faut de l'électricité pour produire de l'eau froide et glacée. Les conséquences ont été terribles pour les populations, notamment les personnes âgées. Le pays a enregistré des morts. Dans d'autres pays comme le Soudan du Sud, les autorités en charge de l'éducation avaient fermé les écoles pour quelques jours afin de protéger les enfants.

Des décès avaient aussi été signalés. Plusieurs autres pays d'Afrique dont le Malawi ont connu une importante sécheresse qui a engendré une crise alimentaire alarmante. A présent que les pluies commencent les inquiétudes sont palpables. Ces dernières années, malgré d'importants investissements dans les infrastructures d'assainissement, le Togo connaît des inondations.

D'autres pays africains en souffrent déjà. Le cas de l'Afrique de l'Est est le plus remarquable actuellement. Des inondations sans précédent et dévastatrices ont provoqué des déplacements massifs de centaines de milliers de personnes forcées de

quitter leur foyer au Burundi, au Kenya, au Rwanda, en Somalie, en Éthiopie et en Tanzanie.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 637.000 personnes ont été touchées, dont 234.000 déplacées, selon un décompte effectué le 3 mai dernier par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Les pluies torrentielles ont déclenché une série d'événements catastrophiques, notamment des inondations, des coulées de boue et de graves dommages aux infrastructures vitales telles que les routes, les ponts et les barrages.

« Ces catastrophes ont non seulement coûté la vie à de nombreuses personnes, mais elles ont également aggravé les souffrances des populations touchées et augmenté le risque de maladies d'origine hydrique », prévient l'OIM. « Ces inondations dévastatrices et sans précédent ont révélé les dures réalités du changement climatique, faisant des victimes et déplaçant des communautés. Alors que ces personnes sont confrontées à la tâche ardue de la reconstruction, leur vulnérabilité ne fait que s'aggraver », a déclaré dans un communiqué, Rana Jaber, directrice régionale pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique.

Sur le terrain, l'OIM a fourni des abris d'urgence, des couvertures, des ustensiles

de cuisine, des lampes solaires, des kits de dignité et d'autres articles à plus de 5.000 personnes au Burundi. En Éthiopie, l'OIM a aidé plus de 70.000 personnes touchées par les inondations dans les régions de Somali et d'Oromia.

Au Kenya, l'OIM et la Croix-Rouge du Kenya collaborent pour fournir des abris et des articles ménagers essentiels à près de 40.000 personnes dans l'Est, le centre et l'Ouest du pays ; les régions les plus gravement touchées par les inondations. Dans la Somalie voisine, l'agence onusienne fournit à environ 240.000 personnes des abris, des kits d'hygiène et des soins médicaux essentiels.

L'Afrique est très vulnérable au changement climatique, bien qu'elle ne contribue qu'à hauteur de 4% environ aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'Est et la Corne de l'Afrique ont été particulièrement touchés par l'alternance de cycles de sécheresse et de précipitations intenses au cours de la dernière décennie. Toutefois, les pluies les plus abondantes et les pires inondations observées depuis des décennies dans les pays concernés ont été enregistrées au cours de cette année.

À l'approche des discussions mondiales de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui se tiendront en Allemagne en juin prochain et qui devraient

permettre d'établir l'ordre du jour de la 29ème Conférence des Parties (CoP 29), l'OIM plaide pour que les discussions sur le changement climatique incluent désormais les considérations sur la mobilité humaine.

Pour l'heure, le climat ne fait pas de cadeau, et l'on gagnerait beaucoup à tenir compte des avertissements de la nature. Des technologies comme le captage du carbone sont actuellement en vogue. Mais, permettront-elles vraiment de réduire l'impact des gaz à effet de serre dans l'atmosphère ? Il est plus qu'urgent d'agir, parce qu'il ne s'agit plus uniquement d'une affaire de pays les plus pauvres.

Il est vrai que les pays africains qui ont les infrastructures les moins résilientes, font partie des plus vulnérables. Mais, l'on peut constater avec intérêt que les canicules et les inondations sont planétaires. Dubaï, la ville qui a accueilli la CoP 28 l'année dernière a été frappée par des inondations impressionnantes en mars

matière de construction des infrastructures. En effet, il semble que la prolifération de surfaces imperméables en béton et l'insuffisance des infrastructures de drainage amplifient les inondations en cas de fortes pluies.

Dans certains pays développés comme la Chine, et en Europe, les eaux ont parfois envahi les maisons, les trains etc... Cela veut dire que lorsque la quantité de pluie qui tombe est au-dessus de la normale, l'eau ne trouve plus d'échappatoire, et se dirige dans toutes les directions possibles en causant d'énormes dégâts sur son passage. Les pays africains doivent tirer leçon de cette situation pour construire des villes plus durables.

Les experts pensent qu'il faut revoir le dimensionnement des ouvrages d'assainissement. Mais, cela ne suffit pas. Il faut éviter la construction anarchique des bâtiments privés et publics, et surtout éviter le bétonnage systématique. Dans les habitations privées, les



La canicule a fait du mal à beaucoup de personnes en 2024

2024. Les Emirats arabes unis avaient alors enregistré l'équivalent de deux ans de pluie en seulement 24h.

Il n'y a aucun doute qu'il s'agit là d'un phénomène météorologique extrême. Mais, tout le monde connaît le niveau de développement de ce pays qui attire des gens du monde entier. Même les occidentaux qui sont les pionniers du développement dans le monde sont fascinés par le spectacle qu'offrent ces nouvelles puissances pétrolières. Justement, cela pose aussi la problématique du type de développement qu'il faut choisir ; notamment en

propriétaires doivent désormais laisser de l'espace en terre. Il faut éviter ces vieilles pratiques qui consistaient à cimenter toute une grande cour en pensant qu'il s'agit là d'une certaine évolution.

Dans un contexte de changement climatique, il faut forcément prévoir des espaces verts, même dans les maisons. Selon les scientifiques, le phénomène est irréversible, et l'on va devoir s'adapter ; apprendre à vivre avec les phénomènes climatiques extrêmes. Il faut donc aussi revoir les habitudes.

**Edem Dadzie**

**Me. Luc Emmanuel Aho SOWAH**  
Huissier de Justice  
27, Rue 128, 1. Lomé et ses environs  
Téléphone : 99 20 17 18 19 - 99 20 17 18 19  
Tél : 22 21 91 62/22 22 41 32  
Fax : 22 21 91 62/22 22 41 32  
E-mail : [luc.sowah@justice.tg](mailto:luc.sowah@justice.tg)

**COPIE**

**ASSIGNATION EN RESILIATION DE BAIL ET EXPULSION**

L'an deux mil vingt-quatre  
Et le **quatorze (14) Mai**

A la requête de la société **PROTECTRICE ASSURANCES**, ayant son siège social à Lomé, prise en la personne de son représentant légal monsieur José Kwassi SYMENOUEH élitant domicile au dit siège, Tél. 22 21 91 62/22 22 41 32 ;

*In Me Luc E. A. SOWAH, Huissier de Justice  
Fils de l'Etat et le Tribunal de Grande Instance  
De Lomé y décernant et, en la Ville de Lomé  
Nouvelles, Rue Poincaré, Tribunal Wuis, aux bords de l'Église MÉDICAL  
Nouvelles*

**DONNE ASSIGNATION A :**

**Monsieur SESSI Koffi Agbéko**, Directeur Général de la Société PARK-SESHIE INVESTIMENT-INDUSTRIES-SARL demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 92 45 60 97/97 38 77 86, où étant et parlant à : **Tenté de joindre le requis à plusieurs reprises sur les numéros ci-dessus, lesdits numéros sonnent sans réponses. Ne connaissant ni le domicile, ni la résidence du destinataire, l'acte a été inséré dans un journal désigné et affiché à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé.**

**D'AVOIR A COMPARAITRE LE MERCREDI VINGT-DEUX (22) MAI 2024 A NEUF (09) HEURES PRECISES JOURS ET HEURES SUIVANTS S'IL Y A LIEU A L'AUDIENCE ET PAR DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE SEANT AU PALAIS DE JUSTICE DE LADITE VILLE ET STATUANT EN MATIERE EN COMMERCIALE ;**

**TRES IMPORTANT**

Vous devez comparaitre à cette audience ou vous y faire représenter par un avocat inscrit au barreau.

A défaut, vous vous exposez à ce qu'un jugement soit rendu à votre encontre sur les seuls éléments fournis par votre adversaire.

**POUR**

Attendu qu'elle est propriétaire d'un immeuble bâti sis à Lomé quartier Wuis ;

Attendu que par contrat en date à Lomé du 27 décembre 2023 elle a donné en bail à usage professionnel ledit immeuble à monsieur SESSI Koffi Agbéko, pour un loyer mensuel d'un million cinq cent (1.500.000) francs CFA ;

Attendu qu'au terme du présent contrat les loyers doivent être payés par avance sur une période quinquennale ;

Attendu que conformément aux dispositions dudit contrat, monsieur SESSI Koffi Agbéko est tenu de verser à la requérante, en plus de la caution de six (06) mois, un montant équivalent à cinq (05) ans de loyers avant la date d'entrée en jouissance des lieux, laquelle est fixée au 15 janvier 2024 ;

Attendu que force est de constater qu'à ce jour monsieur SESSI Koffi Agbéko n'a pas effectué le paiement de la somme totale de quatre-vingt-dix-neuf millions (99.000.000) Francs CFA, convenus avec la requérante, alors même qu'aux termes des dispositions de l'article 112 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général, le preneur doit payer les loyers à termes convenus entre les mains de son bailleur ou de son représentant dûment mandaté ;

Attendu que de surcroît, il n'a pas débuté l'exploitation des lieux conformément aux termes convenus dans le contrat ;

Attendu qu'or, aux termes des dispositions des articles 113 et 123 de l'Acte Uniforme susmentionné, l'exploitation du fonds de commerce est une condition obligatoire, fondamentale à l'existence du bail commercial et que le non-respect entraîne la résiliation du bail selon l'article 133 du même acte ;

Attendu que relancé à maintes reprises au téléphone le sieur SESSI Koffi Agbéko n'a pas décroché son téléphone et demeure physiquement introuvable ;

Attendu que la mise en demeure de respecter les clauses et conditions du bail qui est un préalable à l'action judiciaire lui été délivré dans les conditions prévues par l'article 58 du code de procédure civile notamment l'affichage à la porte principale de l'auditoire du tribunal de commerce et insertion dans le journal TOGOMATIN désigné par ordonnance n° 112 /2024 du 28 mars 2024, de monsieur le président du tribunal de commerce

Attendu que cette situation prive la requérante des loyers que génèrent le local et qui constituent une partie non négligeable de leur source de revenus ;

Attendu qu'afin de jouir paisiblement de leur bien et de le faire profiter également aux locataires soucieux du paiement, la requérante n'a d'autres choix que de s'adresser à la justice pour qu'elle se prononce sur la résiliation du contrat de bail et l'expulsion du locataire défaillant, d'autant plus que la non-exploitation du fonds de commerce et le non-paiement des loyers sont une clause de résiliation de plein droit du contrat ;

**PAR CES MOTIFS**

Voir venir le requis s'entendre ;

**En la forme :** Déclarer l'action de la requérante recevable pour avoir été faite dans les formes et délai de la loi ;

**Au fond :**

- Constaté que monsieur SESSI Koffi Agbéko est à ce jour physiquement introuvable ;
- Constaté que monsieur SESSI Koffi Agbéko n'exploite pas le local ;
- Constaté que monsieur SESSI Koffi Agbéko est un locataire qui ne se soucie pas du paiement des loyers de l'immeuble en question ;

**EN CONSEQUENCE**

Prononcer la résiliation du bail et l'expulsion immédiate tant de biens que de corps, de monsieur SESSI Koffi Agbéko ainsi que de tous occupants de son chef de l'immeuble appartenant à la requérante ;

Ordonner à cet effet l'ouverture forcée des portes donnant accès au local ;

Condamner le requis aux entiers dépens sans préjudice au paiement des dommages et intérêts ;

**SOUS TOUTES RESERVES  
A CE QU'IL N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie du présent exploit dont le coût est de : 30.000 FCA.

**L'HUISSIER**



**En un clic,  
payez votre  
TVM  
par**



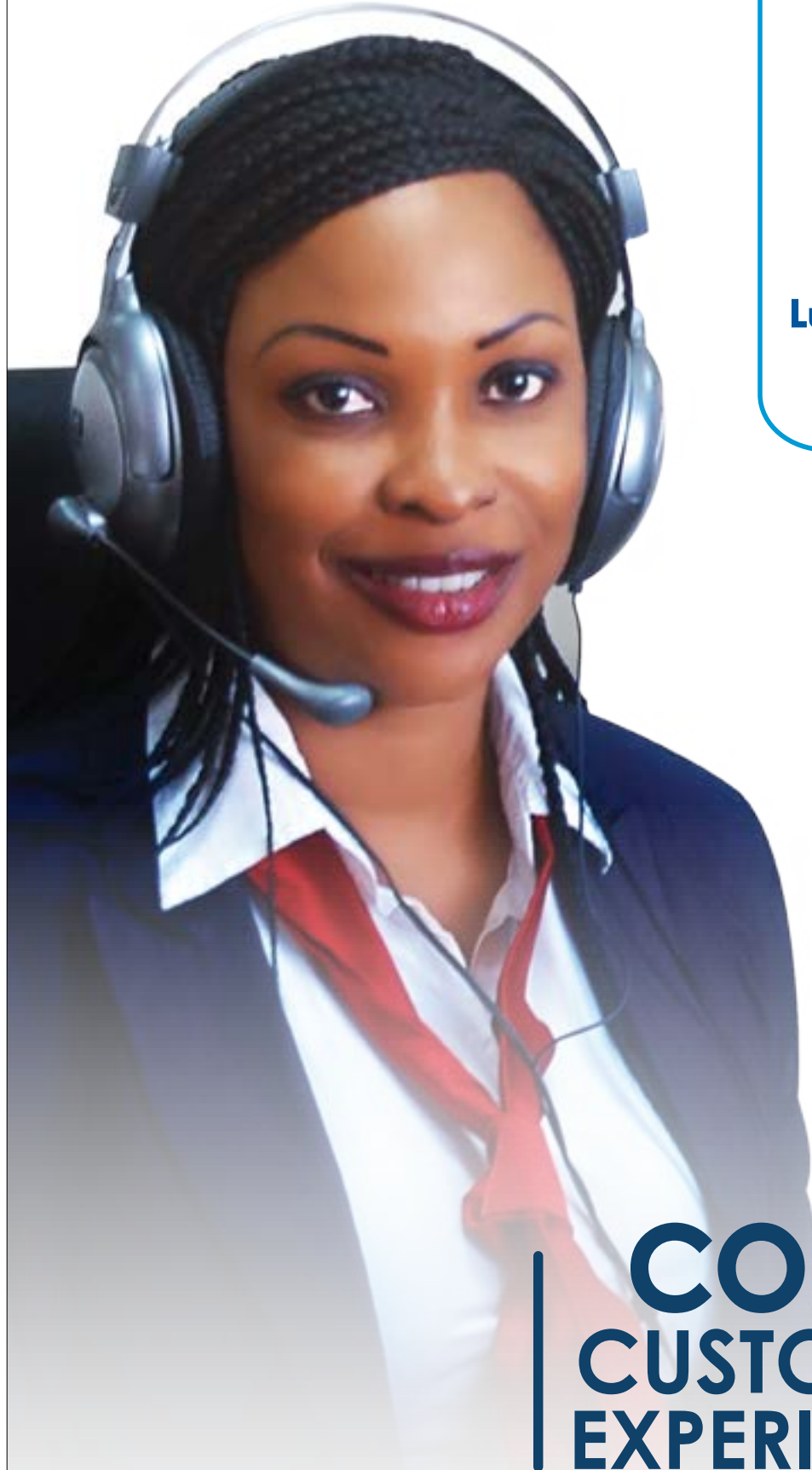

sur l'application  
**OTR TVM**  
Disponible sur Google Play





**FEDERER POUR BATIR**

[www.otr.tg](https://www.otr.tg)



**alloCoris**  
Centre d'appel

APPELEZ VOTRE BANQUE AU

**8283**

**Lundi - vendredi : 07h30 à 20h00**

**Samedi : 08h00 à 16h00**

**CORIS  
CUSTOMER  
EXPERIENCE**

**LE SERVICE CLIENT ADAPTÉ À VOS BESOINS**



**La Banque Autrement**

<https://togo.coris.bank>

